

SAMU DE FRANCE

Le Président

Monsieur **Xavier BERTRAND**
Ministre de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Pontoise, le 2 janvier 2007
Objet : permanenciers de Samu-Centre 15
Ref : ma lettre du 1^{er} juillet 2006

Monsieur le Ministre,

La période des fêtes de fin d'année a, sinon révélé, du moins démontré, au-delà des estimations, l'importance de deux problèmes.

1. Le premier est d'ordre technique : 5 Samu ont connu au même moment des difficultés techniques majeures. Un tel taux de panne est inacceptable. Il traduit l'inadaptation de l'outil mis à la disposition des patients.

2. Le second est d'ordre humain. Nous savons que les Samu-Centres 15 connaissent une croissance régulière de leurs appels. Mais, en cette période de fête, la démonstration en a été d'une ampleur que nous n'attendions pas. Les messages que j'ai reçus du terrain le montrent très clairement : la croissance de la demande est très forte, plus forte que prévue et elle ne donne aucun signe d'essoufflement ... bien au contraire, nous constatons tous une « *croissance de la croissance de la demande* » ! Et, face à une telle demande, les moyens des Samu-Centres 15 sont « en butée ».

C'est, d'une certaine façon, une réelle satisfaction pour les professionnels que nous sommes que de voir ainsi la population témoigner sa confiance au service public que nous avons l'honneur de servir.

Mais cette satisfaction n'est pas ce qui ressort des messages qui me sont adressés. C'est, au contraire, l'inquiétude et, dans de nombreux cas, l'épuisement. Épuisement pour tous, car les demandes des patients sont très nombreuses et très pressantes, tandis que les solutions sont souvent difficiles à mettre en œuvre en période de congés scolaires (du fait des congés des médecins généralistes et des difficultés chroniques de la PDS, exacerbées en ces périodes de fêtes). Épuisement plus particulier pour ceux qui ont dû travailler pendant les deux fêtes, soit parce que cela avait dû être prévu (faute de pouvoir faire autrement), soit parce qu'ils ont été rappelés pour faire face à la demande.

Très conscient de ces difficultés, vous m'aviez, le 22 décembre, spontanément interrogé à leur sujet et demandé de vous faire un point après les fêtes. En réponse à votre interpellation, aujourd'hui, Monsieur le Ministre, je dois vous dire qu'il y a, à mes yeux comme à ceux de tous les professionnels des Samu, urgence à engager un plan en trois points de renforcement de la régulation médicale :

1. Renforcement majeur des effectifs de permanenciers et poursuite des dispositions du plan urgence pour le renforcement médical,
2. Mise en place du processus, tant attendu, de revalorisation du statut des permanenciers au « cadre B », avec formation initiale et continue adaptée aux responsabilités qui sont confiées à ces personnels.
3. Ajustement rapide des moyens techniques des Samu.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

Marc GIROUD
Président de Samu de France